



Projet de centrale agrivoltaïque au sol

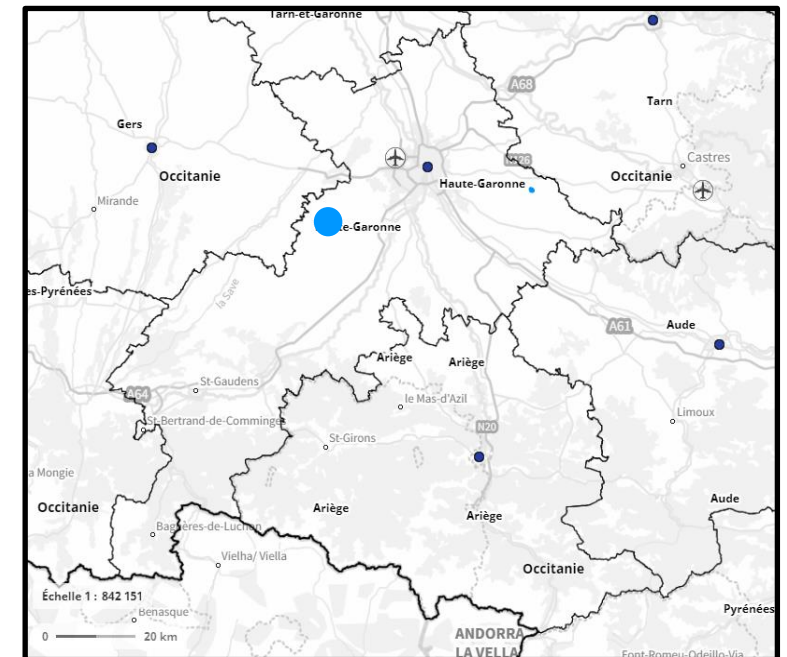
Commune de Sainte- Foy-de-Peyrolières

URBASOLAR

Axpo Group

Localisation du projet

- Lieux-dits « Guérin », « le Naouré » et « La Rivière »
- Commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières



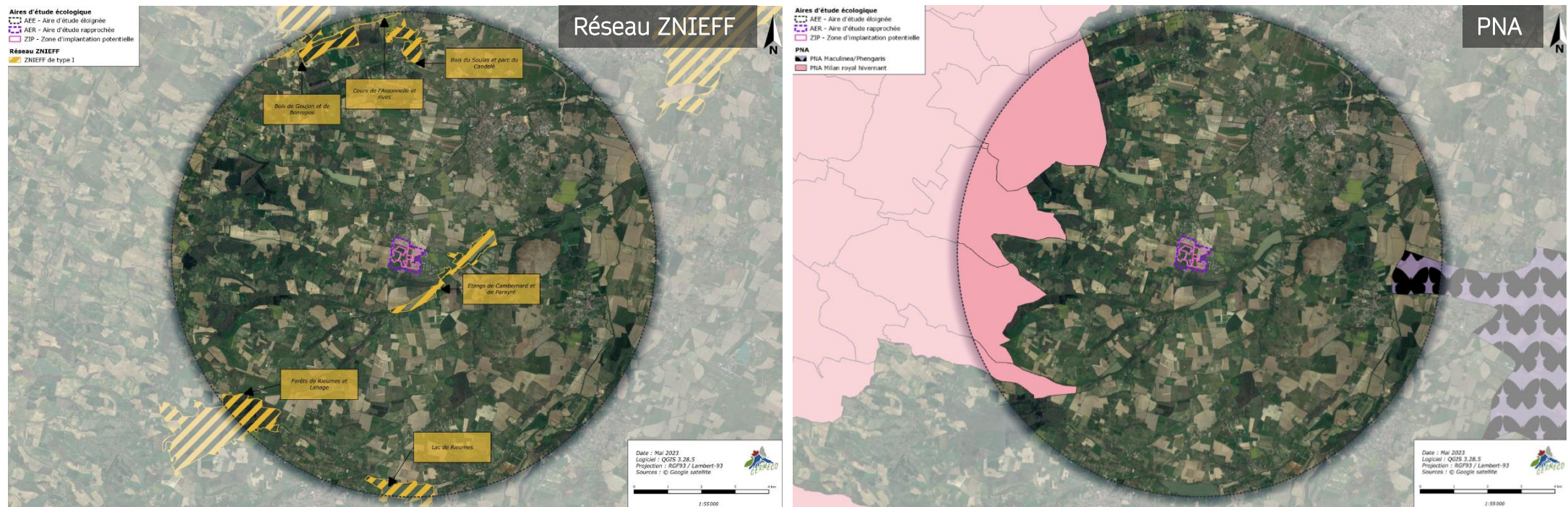
- Site d'étude initial : ~ 40 ha
- Surface clôturée finale : ~ 20,3 ha



Le projet

Dossier PC et Etude environnementale
-
Enjeux et mesures

Zonages d'inventaires et de protection



La ZIP et la ZNIEFF de type 1 « Etangs de Cambernard et de Parayré » (810 m à l'est) semblent liées hydrologiquement.

- Le site est en dehors de tout périmètre de protection environnementale
- L'ensemble des données issues des zonages identifiés a été pris en compte lors de l'expertise écologique
- La présence potentielle des espèces ayant justifié leurs délimitations a été analysée et des protocoles d'inventaires spécifiques ont été mis en place.

Enjeux écologiques - Synthèse



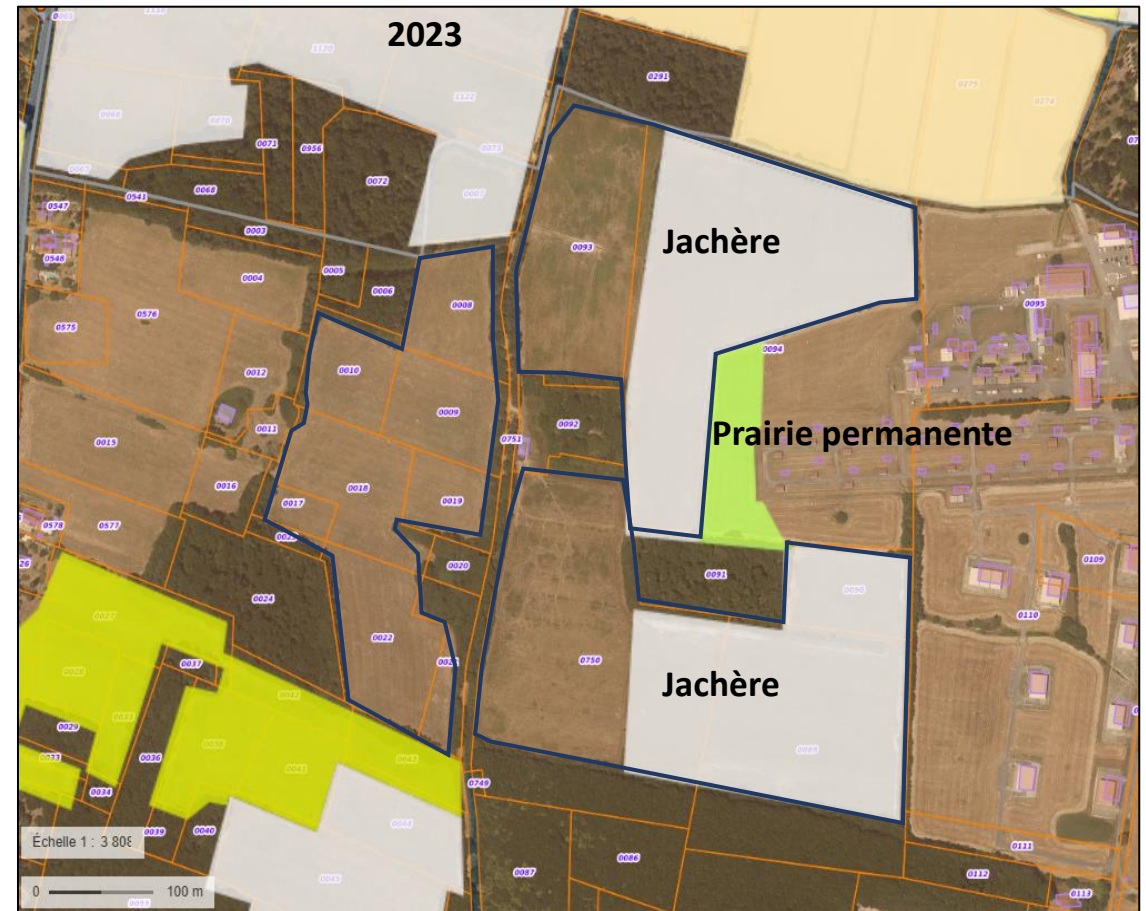
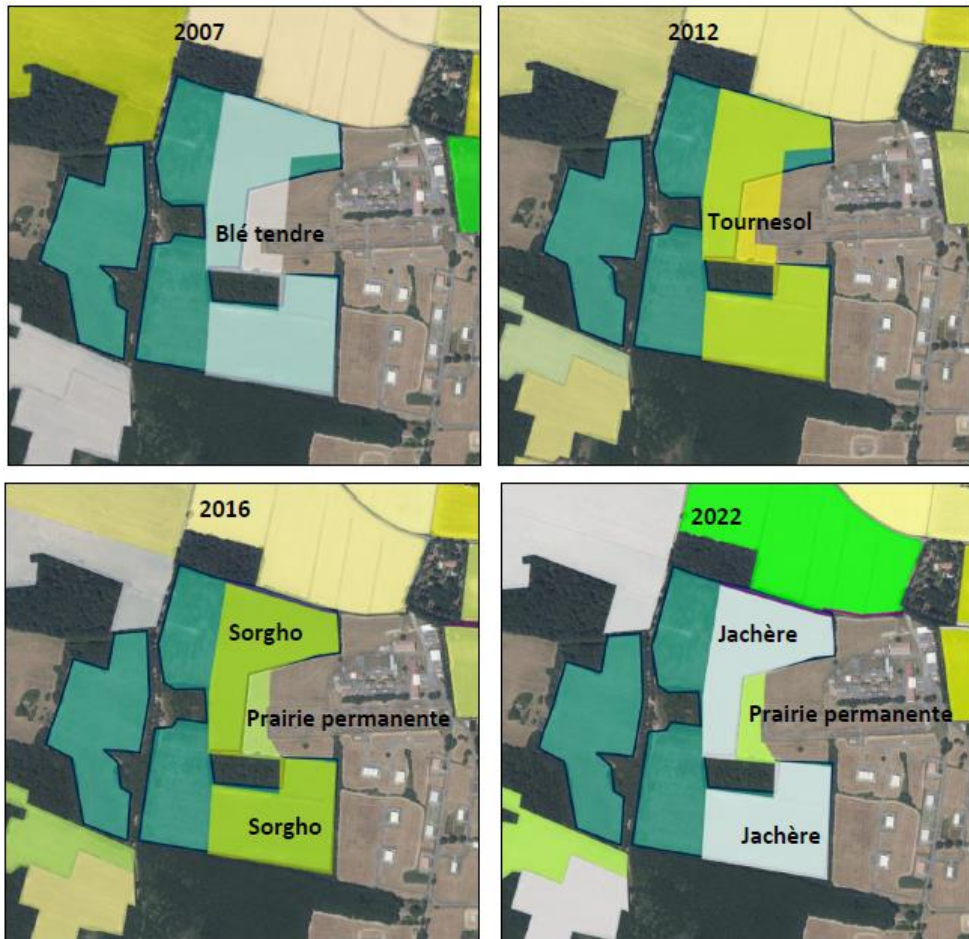
Date de passage	Conditions météorologiques	Groupes étudiés					
		Flore/Habitats	Oiseaux	Mammifères (hors Chiroptères)	Chiroptères	Reptiles et amphibiens	Insectes
24/03/2022	Ensoleillé, vent faible, 15°C						
28/03/2022	Ciel étoilé dégagé, 10°C, vent faible						
14/04/2022	Ensoleillé, vent très faible, 16°C						
18/05/2022	Ensoleillé, vent très faible, 20°C Ciel étoilé dégagé, 18°C, vent très faible						
10/06/2022	Grand soleil, vent faible, 25°C						
30/06/2022	Ciel couvert, vent faible, 28°C Ciel étoilé dégagé, 22°C, vent très faible						
15/09/2022	Grand soleil, vent très faible, 25-29°C						
06/01/2023	Ensoleillé, vent très faible, 5°C						

Expertise diurne / Expertise diurne et nocturne

→ La zone est principalement composée de parcelles en friche mésophile, prairie de fauche ou prairie mésophile pâturée :

- Les habitats boisés et les haies arborées sont les plus attractifs. **Enjeux forts** sur les haies arborées et chênaies.
- Avifaune et chiroptères : Chênaies et haies arborées très attractives (dortoir de Milan royal et arbres gîtes). **Enjeux modérés** pour les habitats de nidification de la Cisticole des joncs.
- Intérêt des haies arbustives pour l'herpétofaune, l'avifaune de milieux semi-ouvert et les chiroptères en chasse. Un **enjeu modéré** leur a été attribué. Les ruisselets ont également des **enjeux modérés** car habitat de reproduction pour les amphibiens. Idem pour la friche mésophile au sud-est (Crapaud Calamite).
- Flore : 2 espèces à enjeux. 5 EEE.
- Zones humides : 13,3 ha de zones humides dans la zone d'étude.

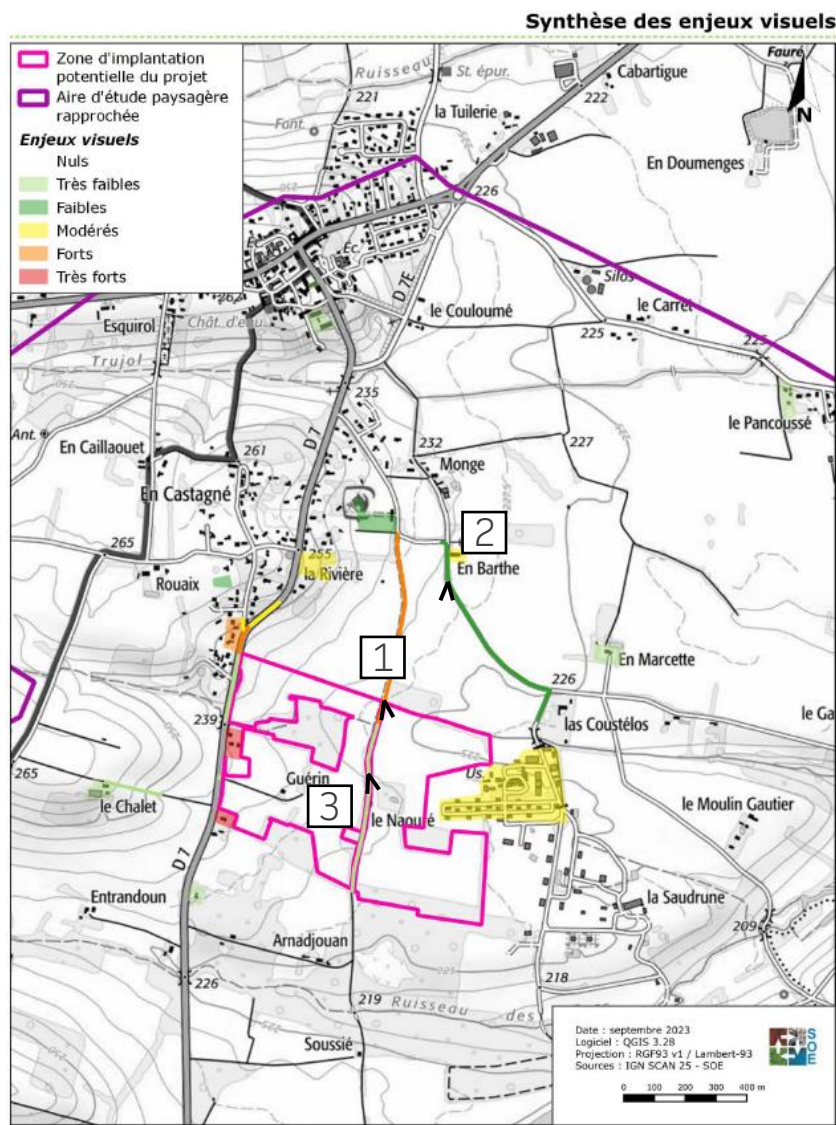
Enjeux agricoles



→ Une partie des terrains est déclarée à la PAC depuis au moins 2007 sans discontinuité. Actuellement, ils sont déclarés en tant que « Jachère » (RPG 2023).

→ Une Etude Préalable Agricole a été menée et présentée en CDPENAF le 14/11/2024 et a reçu un avis favorable du Préfet.

Enjeux paysagers



Points de vue retenus pour les photomontages du projet



→ Point de vue 1
Portail de l'emprise Nord-est

→ Point de vue 2
Lieu-dit En Barthe au nord du site



→ Point de vue 3
Depuis le chemin de randonnée – vue sur l'emprise sud-est

Photomontages



Mesures environnementales et Impacts résiduels – Séquence E, R, C

Localisation des aménagements en faveur de la biodiversité (mesures d'accompagnement)

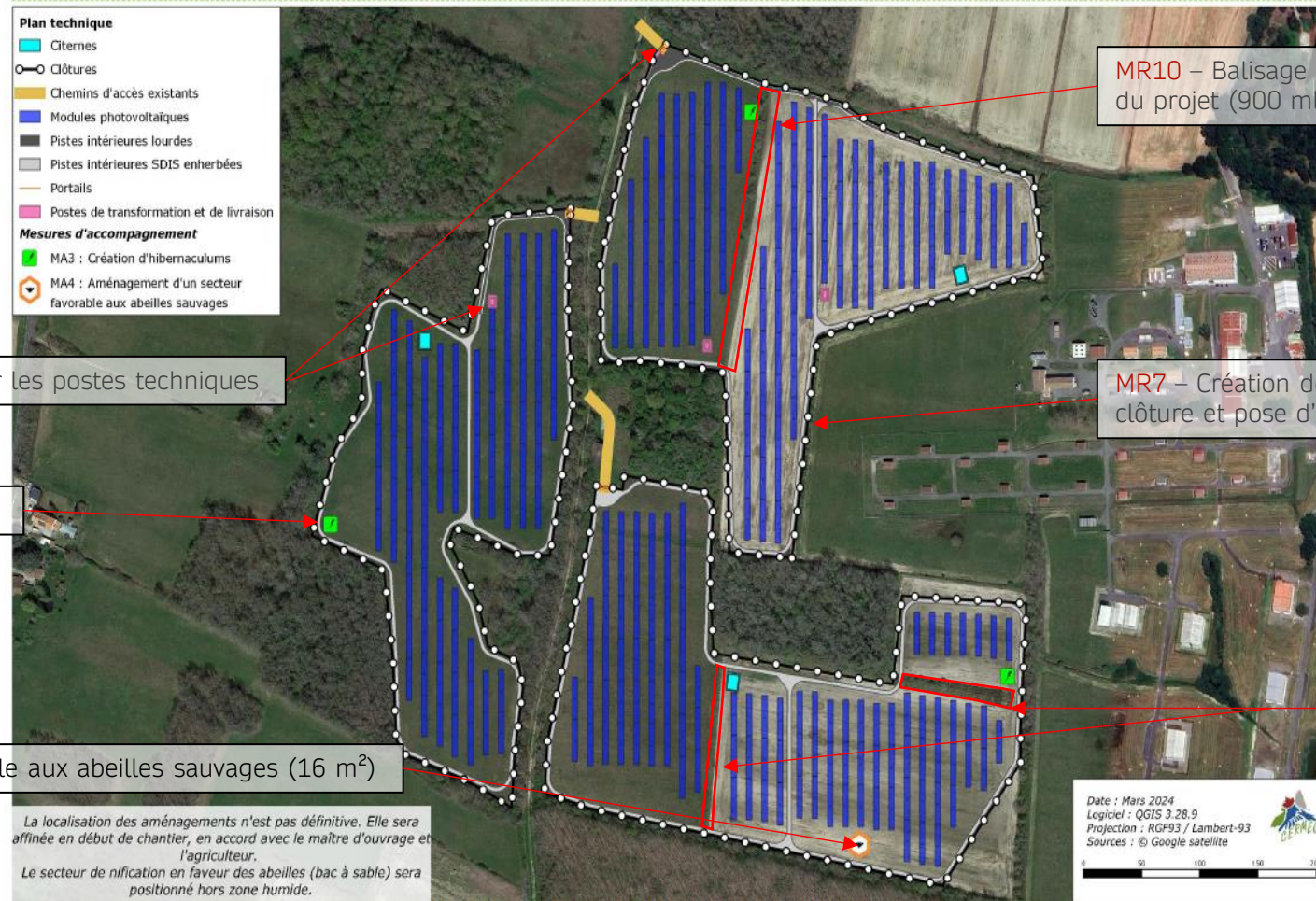
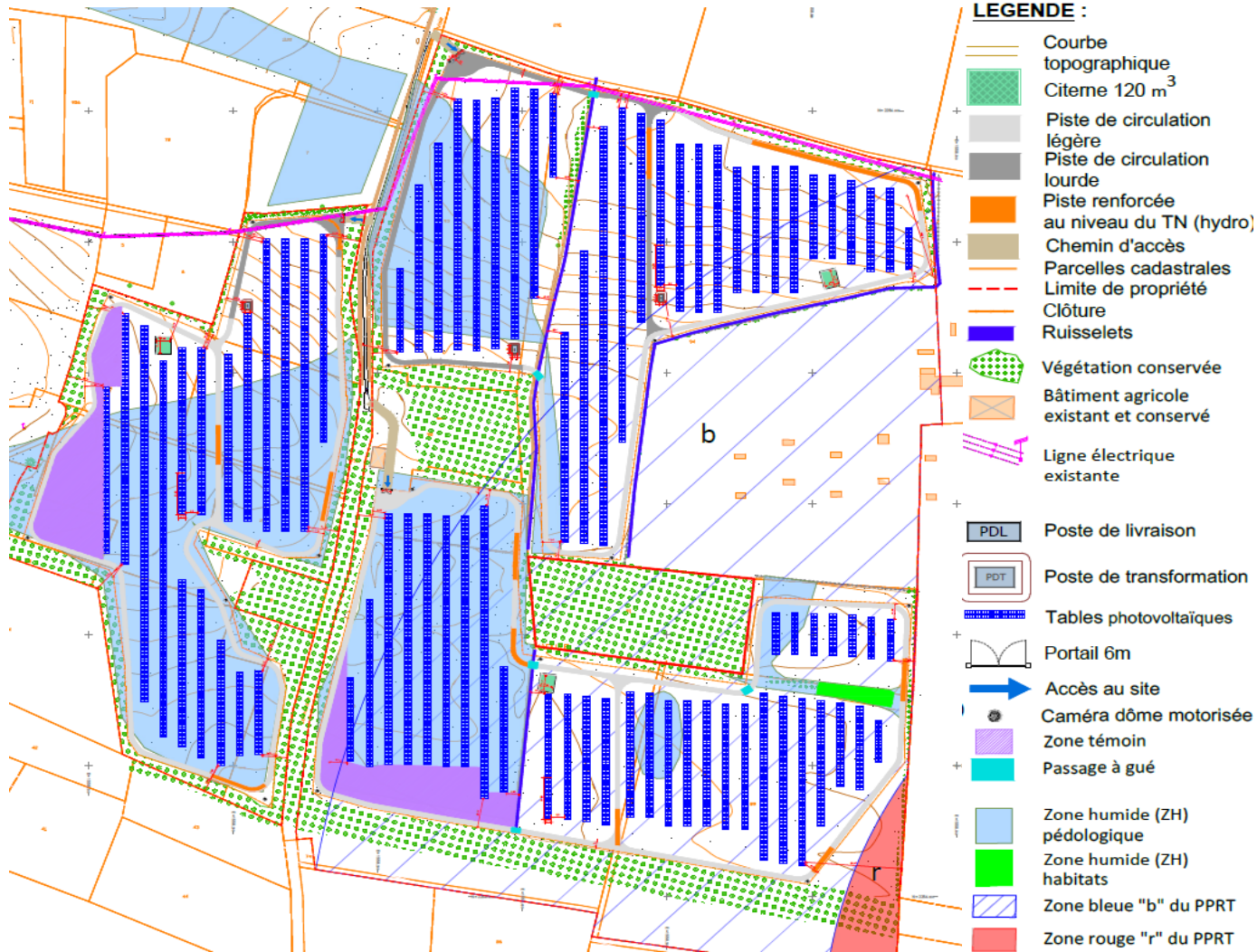


Planche 83. Localisation des mesures d'accompagnement en faveur de la biodiversité

→ Des impacts résiduels très faibles ou faibles localement (cortège des amphibiens) sont attribués pour les habitats, la faune et la flore, nuls à très faibles pour les corridors écologiques et très faibles pour les plantes exotiques envahissantes.

Implantation et production



Une puissance d'environ
10,35 Mwc
sur une surface clôturée de
20,3 ha

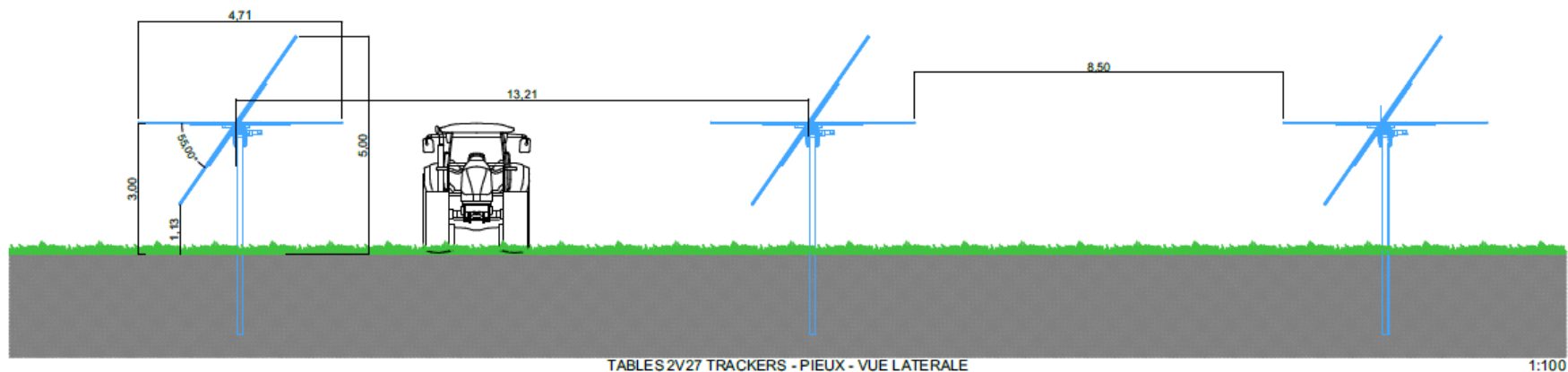


Soit une production annuelle d'environ
14 363 MWh
qui représente la consommation (hors chauffage)
d'environ
7 000 personnes

- Surface de modules $\approx 47\,356\text{ m}^2$
- Ratio par rapport au champs PV $\approx 38\%$
- Surface zone témoin $\approx 10\,033\text{ m}^2$ ($\approx 5\%$)

Caractéristiques techniques des tables

	Dépôt PC
Technologie	Structures trackers
Surface projetée au sol des tables	46 427 m ²
Nombre de tables PV	309 tables de 54 modules chacune
Puissance unitaire des modules	620 Wc
Ecartement entre deux tables	8,50 m
Point bas des structures	1,13 m (tracké au maximum)
Point haut des structures	5,00 m

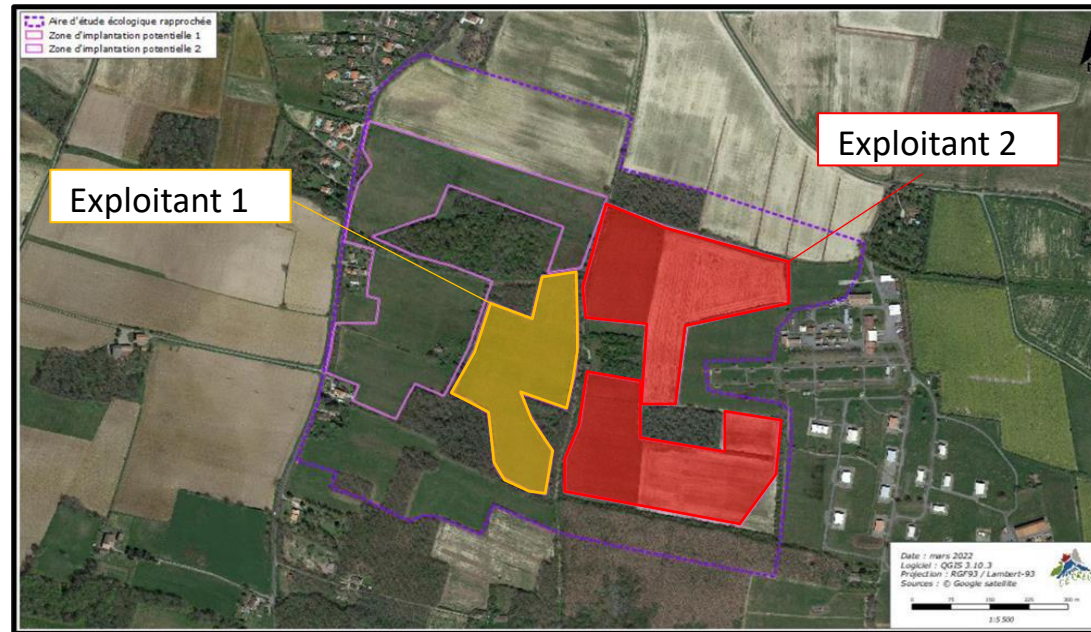




Le projet agrivoltaïque

Etude agricole et exploitation de fauche

Exploitations agricoles partenaires



- Les exploitations 1 et 2 seront partenaires du projet.
- Le siège de l'exploitation 2 est situé à 1,7 km au nord-est du site du projet, le siège de l'exploitation 1 à 4 km du projet.
- Ce sont deux exploitations individuelles en nom propre.
- L'exploitation 2 est en OTEX grandes cultures et l'exploitation 1 est une exploitation de polyculture-élevage, avec la présence de grandes cultures et d'un atelier bovin complémentaire.
- L'exploitation 2 est engagée dans un processus de transmission et a pour projet de convertir l'ensemble de l'exploitation en agriculture biologique, et de s'orienter vers des cultures AB à forte valeur ajoutée.
- L'exploitation 1 père va, à terme, cesser. Son fils, a pour objectif d'absorber l'exploitation paternelle, et de récupérer l'ensemble des terres exploitées par le père, qui prendra alors sa retraite. Le fils est également en polyculture-élevage ; il produit des grandes cultures (il livre les Silos de Rouchon), et vient de monter un atelier bovin complémentaire.

Le projet agricole

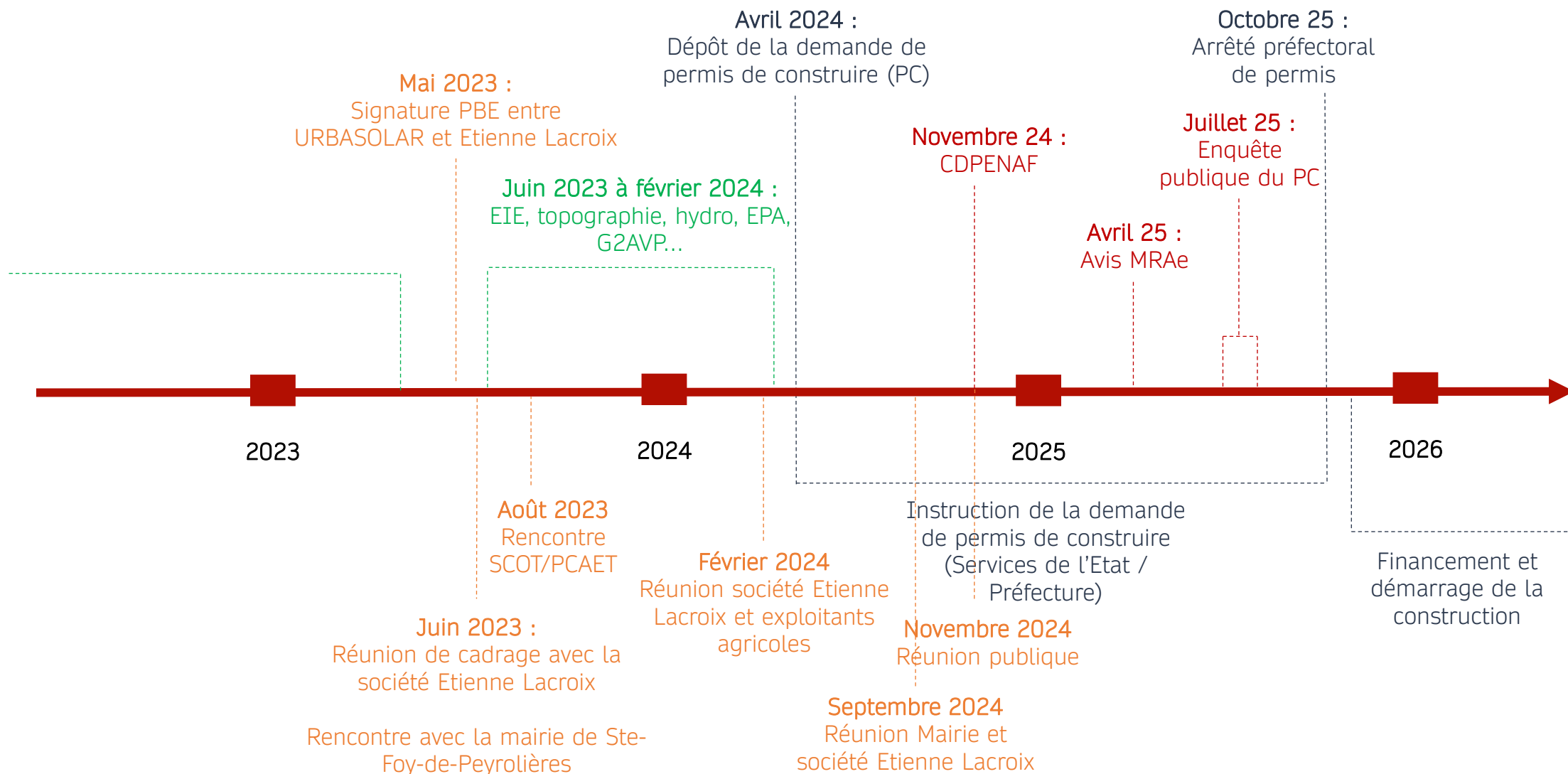
- La poursuite de la pratique de fauche sur le site par l'exploitation 1, afin de compléter l'alimentation du troupeau bovin.
- La mise en place de cultures fourragères de haute qualité, valorisées en Agriculture Biologique (méteil, luzerne...) par l'exploitation 2.
- Une diversification des revenus des exploitations, qui s'inscrit dans le cadre de la transmission des exploitations individuelles 1 et 2 (passage de relais du père au fils).
- Des activités (fauche, cultures fourragères) adaptées au site et à ses contraintes (sols hydromorphes, au potentiel agronomique limité, et classement en SEVESO du fait de la proximité de l'entreprise Lacroix Artifices, propriétaire du site).





SYNTHESE

Le planning passé et à venir



→ Une mise en service industrielle envisagée en 2027

Retombées économiques pour la commune et les collectivités

En phase Développement & Construction

- Investissement estimé : ~ 15 M€
(avec investissement participatif)
- Sollicitation d'entreprises locales :
Ecologue, géomètre, huissier, notaire...
- Un chantier de 9 mois :
 - Lots terrassement, clôture, électricité, espaces verts, surveillance, ...
 - Restauration, hôtellerie, ...

En phase Exploitation

- Durée d'exploitation : 30 ans
- IFER = 3 479 € / MWc soit 36 007€ annuel
 - 18 004 € pour la CDC Cœur de Garonne
 - 10 802 € pour le Département
 - 7 201 € pour la Commune
- Taxe foncière annuelle pour la commune : ~7 000€
- Taxe d'aménagement